CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): MME MARINE PUSTORINO

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 15 Décembre 2017

OBJET : Action d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et la SARL La Table de Cana.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Décembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé:

- d'allouer un financement d'un montant total de 29 500,00 € à la SARL La Table de Cana pour l'action d'encadrement socioprofessionnel pour l'Insertion par l'Activité Economique (IAE);
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention type prévue à cet effet

Cette dépense d'un montant total de 29 500,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée